

Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/19-820-100 du 24/06/2019

APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS - DOMAINE PATRIMOINE - 1 POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRES DES SERVICES DES ARCHIVES

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un.e enseignant.e de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de professeur.e relais auprès des services des archives des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, rémunéré.e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3 750 euros annuels. L'enseignant.e sera choisi.e pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Un intérêt particulier et une bonne connaissance du fonctionnement des services des archives sont souhaités. L'enseignant devra être mobile pour pouvoir assurer une présence régulière auprès des partenaires, des écoles et des établissements du territoire.

Le poste concerne les départements des Bouches-du-Rhône (Marseille et Arles) et de Vaucluse (Avignon).

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional référent du domaine patrimoine, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Patrimoine » de la DAAC, en lien avec les partenaires selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre les services des archives et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle devra :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative.
- connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés ;
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire;
- être capable de guider les enseignants qui souhaitent découvrir, fréquenter les services d'archives du territoire et construire des projets d'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur les ressources des archives;
- être capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique les diverses modalités d'inscription et le lien des actions prévues avec le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, aussi bien pour le premier degré que le second degré;
- participer comme personne ressource à des journées de formation, à des réunions institutionnelles;
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la DAAC;
- produire des supports à destination des enseignants, alimenter le site internet de la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser et savoir s'inscrire dans une démarche collective de projet ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020, à compter du 23 septembre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant.e.s souhaitant faire acte de candidatures sont invité.e.s :

- à prendre contact avec Emmanuelle Aubouin, responsable du domaine Patrimoine à la DAAC : daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 13 septembre (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle À l'attention de Madame Marie Delouze DAAC DSDEN 13 28 Boulevard Charles Nédelec 13231 Marseille Cedex 1

Les enseignant.e.s dont la candidature sera retenue seront convoqué.e.s pour un entretien au cours de la semaine du 16 septembre 2019. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel: 04 42 93 88 41

Mail: daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille